



Séance ordinaire du Conseil d'établissement

Date : **Mardi 14 janvier 2020**

Heure : **18 h 30 heures**

Lieu : **École du Carrousel – Salon du personnel**

ORDRE DU JOUR

1. Organisation

- 1.1. Ouverture de l'assemblée et constatation du Quorum
Mme Rinfret ouvre la réunion à
18 :39
- 1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Dominique Sévigny propose
- 1.3. Nomination d'un ou d'une secrétaire
- 1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 novembre 2019
M. Christian propose l'adoption du procès-verbal
- 1.5. Affaires relatives au procès-verbal du 12 novembre 2019

2. Parole au public

Mme Rinfret fait un rappel sur les règles de régie interne du CÉ.

Mme Mélanie Beaudoin se présente et veut s'exprimer car son fils ayant des besoins particuliers aimerait que le service d'ergothérapie pour son fils qui est en classe adaptée à notre école. Au préalable, elle avait discuté de cet aspect avec Mme Parent. Elle propose que quelques séances d'ergothérapie soient données sur l'heure de midi et que celles-ci soient payées par les parents. Des groupes pourraient être formées pour des besoins plus généraux auprès des enfants ayant des besoins particuliers. Elle considère que cela pourrait être bénéfique pour plusieurs.

Mme Parent mentionne que des services de ce genre sont offerts aux Jeunes Découvreurs mais que les montants sont faits sur les heures de classe. Il s'agit d'un choix école. Comme les enfants en classe TSA sont âgés de 8 à 12 ans, il pourrait être difficile d'offrir un service avec plusieurs besoins particuliers.

**Mme ParentÀ COMPLÉTER car c'était un peu compliqué...CADRE DE RÉFÉRENCE.
Contrainte des locaux etc.**

3. Correspondance

Mme Rinfret et M. Christian reçoivent de la correspondance.

4. Points de décision

- 4.1. Projet éducatif et plan d'action modifiés (Adopter)
Mme Parent nous fait un résumé des différentes démarches faites depuis 1 an ainsi que les modifications faites au niveau des chiffres suite à l'utilisation de Lumix.
Mme Arianne propose l'adoption du projet éducatif tel que Mme Parent nous l'a présenté.
- 4.2. Reddition de compte des mesures dédiées (Résolution)



Mme Parent Nous explique comment les sommes sont inscrites et utilisés à l'école.
Voir 15025 .. certains montants sont gérés par la C.S.

Mme Parents nous fait part que certaines sommes sont gérées par secteur pour certaines conférences choisies (anxiété,..)

Mme Huguette propose l'adoption de la reddition de comptes telle que présentée.
Ce document sera signé par La présidente et la directrice puis transmis au Ministère.

4.3. Don Lennox (Résolution)

Mme Parent nous informe que cette année le grand-papa d'un élève des classes adaptées a remis à l'école un montant de 1200 qui sera utilisé pour l'achat de matériel d'ergo. Ce montant sera versé dans le fond à destination spéciale.

Mme Caroline Vachon propose l'adoption de la résolution. Adopté à l'unanimité.

4.4. Dépliant du plan de lutte (Adopter)

Mme Parent nous explique que Mme Audrey a fait un dépliant afin d'expliquer ce qu'est l'intimidation ainsi que les démarches à faire dans ce cas. Dans la semaine du 27 au 31 janvier la direction ainsi que Mme Audrey feront la tournée des classes afin de présenter aux élèves ce dépliant. Puis ce dépliant sera transmis aux parents par courrier électronique.

Mme Rinfret félicite l'équipe de cette démarche afin que les bons mots soient expliqués et utilisés adéquatement par les enfants.

Elle nous présente aussi le document de déclaration d'intimidation en y faisant une modification i.e. agresseur changé par intimidateur.

Mme Rinfret propose l'adoption de ce dépliant. Adopté à l'unanimité.

4.5. Projet embellissement de la cour d'école (matériel et FDS) (Adopter)

Mme Parent nous explique les démarches faites ainsi que le plan suggéré et la consultation faite auprès des élèves.

Elle nous fait part du budget qui sera alloué pour l'embellissement. Elle propose l'achat d'un cabanon afin de ranger le matériel, lignage extérieur (ballon-chasseur, parcours extérieurs)

Mme Parent a demandé des soumissions auprès de certaines compagnies mais attend une rencontre avec un responsable de la C.S. pour mettre de l'avant la phase 2.

Elle souhaite l'aménagement de cette phase au printemps.

Mme Arianne suggère un appel à tous auprès des parents pour l'aménagement afin que certains parents « entrepreneurs » fassent profiter de leurs talents. Mme Parent explique que certaines règles sont appliquées par la C.S. ce serait donc compliqué.

19 391,00\$ est présentement dans le fond à destination spéciale. Ce montant sera utilisé pour l'aménagement de la cour.

Mme Lucie propose l'adoption

4.6. Suivi du budget annuel de l'école

Mme Parent nous dit qu'elle nous présentera ce document en juin car elle n'a que les chiffres provisoires.



5. Points d'information

- 5.1. Nouvelle procédure pour la gestion des retards
Mme Parent nous explique la nouvelle procédure et la présente aux membres du C.É.
- 5.2. La vie à l'école (activité de Noël, dictée PGL)
Spectacle de Noël, retour de la dictée P.G.L. Mme Lucie explique les échéances. Ce sera le 21 février que les montants accumulés devront être retournés à l'école.
- 5.3. Suivi des différents comités (SDG et ambassadeurs)
Belle participation des élèves du 3^e cycle qui se sont offerts pour le groupe des jeunes « leaders » sur la cour. Chaque classe aura 5 jeunes « leaders » qui feront le travail de soutien sur la cour à tour de rôle.
- 5.4. Parole au président
Mme Rinfret n'a rien à dire
- 5.5. Parole au représentant du comité de parents
M. Christian enverra les informations par courriel.
- 5.6. Parole aux enseignants
Mme Dominique mentionne que ...
Mme Lucie mentionne que le comité vert est en marche.
- 5.7. Parole aux membres
Pas de commentaires...
- 5.8. Parole au représentant du service de garde
4 journées pédagogiques à venir...
- 5.9. Parole à la représentante du personnel de soutien
Rien à signaler
- 5.10. Parole à la direction
*Demande de l'utilisation des locaux par Mme Beaudoin pour l'utilisation d'un local afin que son fils utilise un local pour un suivi en orthophonie. Mme Parent a accepté de prêter un local.
Proposé par Mme Julie Rinfret, accepté à l'unanimité.
*L'an prochain, il y aura une maternelle 4 ans à notre école par contre les critères d'acceptation ne sont pas définis.
*Le plomb, le processus d'évaluation de l'eau sera fait dans les prochaines semaines. Des affiches seront installées à différents endroits près des abreuvoirs... pour l'instant il est conseillé de faire couler l'eau une dizaine de minutes avant de la boire.
*Les caisses populaires aimeraient offrir la caisse scolaire à l'école avec des activités qui seraient faites en classe. Mme Parent ressent un malaise dans le fait de prioriser une institution financière plutôt qu'une autre.

6. Varia

6.1 utilisation des locaux

Levée de l'assemblée

Mme Rinfret lève l'assemblée à 21 :04.